



Rapport final

MOR 1304611

Fonds d'Appui à la Promotion de la Coopération Triangulaire- Phase II



I. Table des matières

I.	<u>Table des matières</u>	2
II.	<u>Acronymes</u>	3
III.	<u>Fiche d'intervention</u>	4
	<u>Partie 1: Appréciation de l'intervention</u>	5
	<u>PARTIE 2 : Résultats atteints et enseignements tirés</u>	7
1	<u>Appréciation de la stratégie d'intervention</u>	7
1.1	<u>Contexte</u>	7
1.2	<u>Changements significatifs dans la stratégie d'intervention</u>	7
2.	<u>Analyse des résultats</u>	9
3.	<u>Durabilité</u>	14
4.	<u>Enseignements</u>	15
4.1.	<u>Enseignements tirés</u>	15
4.2.	<u>Recommandations</u>	16
	<u>Partie 3 : Synthèse du monitoring (opérationnel)</u>	19
1	<u>Suivi des décisions prises par le COPIL</u>	19
2	<u>Dépenses</u>	20
3	<u>Taux de décaissement de l'intervention</u>	21
4	<u>Outils et produits</u>	22

II. Acronymes

AMCI	Agence Marocaine de Coopération Internationale
AMEE	Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique
CMO	Comité de mise en œuvre
COPIL	Comité de pilotage
Enabel	Agence belge de développement
FAAPA	Fédération Atlantique des Agences de Presse Africaines
FCT II	Fonds d'appui à la promotion de la Coopération Triangulaire - phase II
IAVHII	Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II
IDF	Institut des finances
M&E	Monitoring et évaluation
MDCE	Ministère Délégué Chargé de l'Eau
ONEE	Office national de l'électricité et de l'eau Potable

III. Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Fonds d'Appui à la Promotion de la Coopération Triangulaire Phase II
Code de l'intervention	MOR1304611
Localisation	Maroc
Budget total	400 000 Euros
Institution partenaire	Agence Marocaine de Coopération Internationale
Domaine	Formation et expertise
Date de début de la Convention spécifique	18 février 2014
Date de fin de la Convention spécifique	17 février 2019 (prorogée par Echange des Lettres du 16/02/2017)
Pays bénéficiaires	Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Guinée, Bénin, Niger, République Démocratique du Congo, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie Le Comité de Pilotage, tenu en date du 21 mai 2018, a autorisé la participation de ressortissants de pays africains, non mentionnés dans le Manuel des Procédures du Fonds de 2014
Secteurs	Secteurs prioritaires de la Coopération Belge dans ces pays. Ouverture par la suite d'autres secteurs
Objectif spécifique	Promouvoir et soutenir des actions et des échanges dans les domaines de la formation et du transfert du savoir-faire pour l'amélioration des compétences des ressources humaines des pays d'Afrique Subsaharienne
Années couvertes par le rapport final	2014 - 2019

Partie1: Appréciation de l'intervention

1. 1. Appréciation générale

L'engagement du Maroc dans la coopération Sud-Sud a permis un partenariat belgo-marocain et une forme de solidarité particulière à l'égard de l'Afrique subsaharienne. Il a favorisé le développement de la coopération triangulaire, diffusant ainsi l'expertise marocaine au niveau de plusieurs pays du continent.

La conduite d'une deuxième phase du Fonds d'appui à la promotion de la Coopération Triangulaire (FCT II), est en concordance avec les stratégies nationales en la matière sur la politique de coopération belge et les orientations du PIC 2010-2013.

Une mobilisation financière plus conséquente (400 000 €) et un pilotage effectif de l'AMCI, ont donné un cadre idéal pour une mise en œuvre diligente des activités du Fonds (18 mois).

L'AMCI est l'interlocuteur institutionnel attitré des partenaires étrangers pour la coopération Sud-Sud, ce qui a conforté l'engagement d'Enabel.

La pertinence des activités du Fonds est sans conteste, dont la mesure où elles ont pu répondre à des besoins réels et prioritaires des pays bénéficiaires.

Le Fonds tel que conçu, a ainsi contribué à appuyer les efforts du Maroc dans le développement de la coopération Sud-Sud.

Les ressources humaines investies et mobilisées dans le Fonds, de part et d'autre, ont contribué au suivi des réalisations, à travers un suivi assidu et une coordination étroite.

Les ressources financières allouées au Fonds ont été convenablement utilisées. La réalisation des activités programmées s'est faite via un conventionnement de chaque prestataire de formation. Un suivi et une concertation en amont et en aval de l'octroi des tranches du financement, ont permis d'optimiser au mieux son affectation.

En termes de durabilité, la reconduction du Fonds et la stratégie de mise en œuvre préconisée, ont offert des gages de pérennisation de l'intervention. Il est important de faciliter les prémisses de partenariat entre des institutions publiques marocaines et leurs homologues.

Les bénéfices immédiats à titre individuel notamment pour les fonctionnaires formés, sont bien réels et la probabilité d'en obtenir à plus long terme est assez réaliste.

Une capitalisation des acquis et leur partage était prévu lors d'un atelier en décembre 2019, qui n'a pu se tenir en raison d'agendas bouleversés.

1. 2. Autoévaluation de la performance

i. Pertinence

PERTINENCE :	A	B	C	D
Évaluation globale	X			

ii. Efficience

EFFICIENCE :	A	B	C	D
Évaluation globale	X			

iii. Efficacité

EFFICACITÉ :	A	B	C	D
Évaluation globale	X			

iv. Durabilité potentielle

DURABILITÉ :	A	B	C	D
Évaluation globale		X		

Notez votre appréciation de l'intervention 1:

A

Fonctionnaire exécution nationale²

Fonctionnaire exécution Enabel³

L'Ambassadeur Directeur Général
de l'Agence Marocaine de Coopération
Internationale

Mohamed METHQAI

Malik SOUALI
Conseiller Stratégique
Enabel Agence belge
de développement Maroc

¹ Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en dépit de certains éléments positifs - Insatisfaisant

² Nom et signature

³ Nom et signature

PARTIE 2 : Résultats atteints et enseignements tirés

1 Appréciation de la stratégie d'intervention

1.1 Contexte

Le contexte général de la reconduction du Fonds a été propice : outre les répercussions de la réintégration du Maroc au sein de l'Union Africaine en 2017, le renforcement de la coopération Sud-Sud, a été érigée au sommet de l'Etat, au rang des priorités de la politique extérieure.

D'autre part, l'engagement du Maroc à l'instar des autres pays de l'ONU, pour la réalisation des accords internationaux, -les ODD en l'occurrence-, a incité la mise en place d'une batterie de mesures pour dynamiser la coopération au développement.

Le contexte institutionnel s'y est également très favorablement prêté avec le concours de l'AMCI, en tant qu'agence gouvernementale en étroite coordination avec le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger.

Les modalités d'exécution ont été appropriées et ont aidé à une mise en œuvre fluide des activités du Fonds. La gestion financière a été conjointement assurée en cogestion et a obéi à une certaine flexibilité de la part des deux parties, Enabel et l'AMCI.

Quant à l'harmonisation, de timides tentatives d'alignement sur le Fonds ont été mis en place par la coopération japonaise. Il s'agit là d'un volet qui mériterait d'être développé.

1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

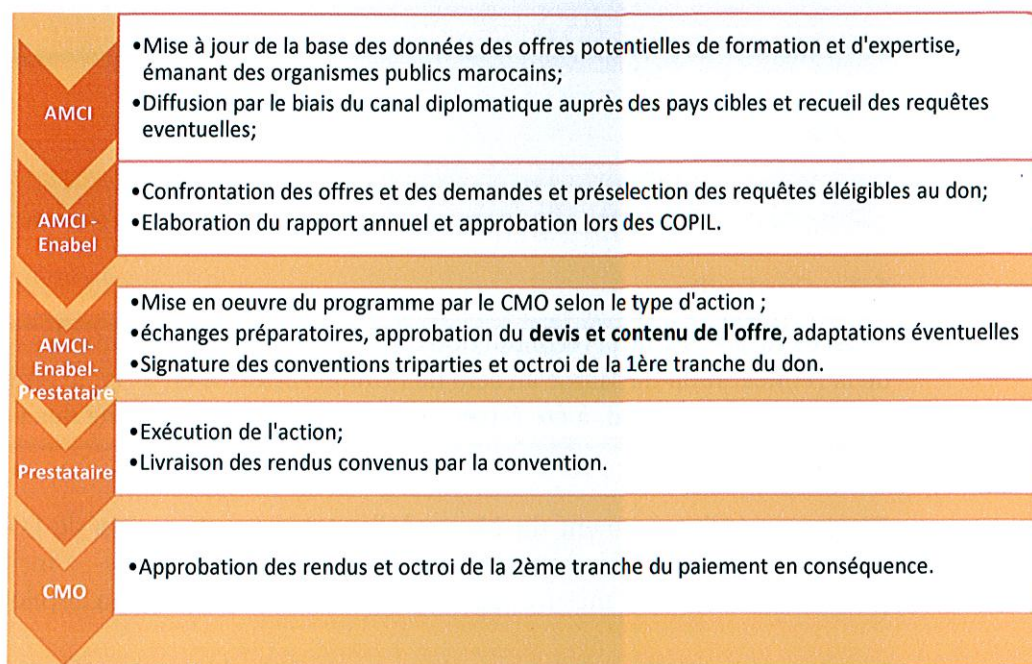
Approche initiale d'intervention

La mise en place du FCT- II a fait l'objet d'une convention spécifique (CS) entre les royaumes de Belgique et du Maroc, en considération des dispositions du PIC 2010-2013, validé lors de la 18^{ème} session de la commission mixte belgo-marocaine.

Le fonctionnement du Fonds et les modalités de mise en œuvre ont été régies par le manuel de gestion, annexé à ladite CS.

Deux instances de pilotage, de coordination et de suivi, ont été mandatées pour la gouvernance du Fonds, à savoir : le comité de pilotage (COPIL), régi par un règlement intérieur ; et le comité de mise en œuvre (CMO) qui assure le secrétariat du COPIL. A côté de ces deux instances, une cellule permanente composée de représentants des deux parties se réunissait régulièrement pour la gestion quotidienne des actions du Fonds.

Récapitulatif des modalités de mise en œuvre



Réorientations significatives

Prorogation de la durée de la CS

La durée de cette convention spécifique a été prorogée pour deux ans, jusqu'au 17 février 2019.

Elargissement des champs d'action du Fonds

En plus des secteurs prioritaires identifiés dans le PIC, le Fonds a élargi ses activités à tous les secteurs et sous-secteurs de la coopération belge au Maroc : Migration, entrepreneuriat, droits humains, ...

La partie « actions réalisées » donne plus de détails sur la diversité des domaines ayant fait l'objet d'actions soutenues par le Fonds.

Ouverture à d'autres pays

Le fonds a ouvert ses actions aux pays africains partenaires de la Belgique et non francophones. Le Comité de Pilotage, tenu en date du 21 mai 2018, a autorisé la participation de ressortissants de pays africains, non mentionnés dans le Manuel des Procédures du Fonds de 2014.

Adoption d'autres formules de gestion...

Lors du 5ème COPIL, tenu en date du 21 septembre 2018, une autre formule de collaboration, a été introduite par l'AMCI.

Il s'agit en l'occurrence d'une prise en charge totale de la gestion financière d'une action, à travers l'ouverture d'un compte dédié ; et aussi d'une prise en charge partielle de la logistique.

Cette dérogation a été rendu nécessaire par une prestation de formation pour laquelle l'institution d'accueil avait des difficultés pour contracter les dépenses et d'assurer une partie de la logistique qui lui revenait.

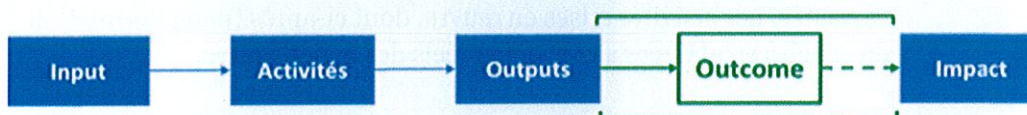
Une formule qui, selon M. l'Ambassadeur, Ambassadeur-DG de l'AMCI peut être élargie à toutes les parties requérantes comme étant une évolution de la convention spécifique et qui permettrait une plus grande transparence et une plus grande célérité dans l'exécution des actions.

2. Analyse des résultats

Compte tenu du type d'intervention, il convient de signaler qu'il n'y a pas eu de formulation du programme. Le projet mené dans le cadre du Fonds n'a pas disposé de cadre logique de résultats et n'a pas fait l'objet d'une matrice de monitoring.

Les indicateurs d'appréciation des résultats sont surtout des indicateurs de réalisation. En effet, les indicateurs d'impact ne seront pas certainement disponibles vu que ces impacts seront principalement observables dans les pays bénéficiaires.

Des évaluations auprès des institutions bénéficiaires ont été faites, et les résultats présentés lors des Comités de Pilotage.



2.1. Appréciation de la contribution de l'intervention à l'impact⁴ (impact potentiel)

Objectif global du Fonds :

« La contribution à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations des pays d'Afrique subsaharienne »

Les résultats de développement de la coopération triangulaire ont été vérifiés à plusieurs échelles, dans le soutien aux efforts de développement des pays d'Afrique subsaharienne.

Présentant de multiples avantages en termes de coûts et de réalisations, cette collaboration tripartite a suscité une reconnaissance parmi les acteurs du partenariat au développement.

⁴ Terminologie : Impact = Objectif général ; Outcome = Objectif spécifique ; Outputs = Résultats attendus

Les activités menées dans le cadre de ce Fonds d'appui, dédié à la promotion de cette forme inédite de coopération, ont produit un impact positif en termes d'amélioration des compétences des ressources humaines des pays bénéficiaires.

De plus, et dans la continuité du renforcement de la coopération Sud- Sud, les activités du Fonds ont pu favoriser la rencontre d'univers de professionnels, différents, mais qui possèdent des valeurs communes.

Le Fonds a pu ainsi apporter des réponses adaptées au contexte africain, dans des domaines variés et autour de thèmes à enjeux. Les évaluations menées à la fin des formations ont été positives et les points d'amélioration ont été pris en considération.

2.2. Appréciation du degré d'atteinte des outputs et leur contribution à l'atteinte de l'outcome

L'outcome :

L'objectif spécifique du Fonds vise la promotion et le soutien des actions et des échanges dans les domaines de la formation et du transfert du savoir-faire pour l'amélioration des compétences des ressources humaines des pays d'Afrique subsaharienne ; partenaires à la fois de la coopération gouvernementale belge et marocaine.

Les actions financées sont sollicitées par les pays éligibles au soutien et sont réparties en missions d'expertise, en stages ou en voyages d'études.

Les outputs :

Le Fonds a pu contribuer à des résultats conformes aux objectifs de renforcement des capacités. Les activités mises en œuvre, dont ci-après (une présentation détaillée), ont été ciblées et adaptées aux besoins réels des bénéficiaires.

L'ouverture du Fonds à d'autres pays et d'autres secteurs a enrichi davantage les échanges et le transfert du savoir-faire dans des domaines divers et autour d'axes thématiques variés : Eau, santé animale, médecine, énergies renouvelables, journalisme, finances publiques, ...

Les prestataires d'accueil, notamment les formateurs ont été sélectionnés sur la base de critères définis en termes de compétences et d'expertise, en lien direct avec chaque thème arrêté.

Des répercussions positives en termes d'amélioration de capacités, d'acquisition de connaissances et de pratiques nouvelles ont été enregistrées, principalement au niveau individuel.

La perception des formations, des stages ou des voyages d'étude par les bénéficiaires a été positive et à très souvent attesté de l'adéquation des prestations offertes avec les attentes des participants.

D'un autre côté, le volet pédagogique a toujours été couplé avec un volet social (visites, découvertes de cultures culinaires, architecturales, ...) qui a favorisé davantage le brassage et l'interculturalité recherchée par les actions du Fonds.

Enfin, les retombées médiatiques et les échos émanant des canaux diplomatiques témoignent d'actions à fort impact.

Convergence des outputs vers l'outcome :

D'une manière générale, les appréciations au sortir des ateliers de formations ont été en grande partie positives.

Les activités opérationnelles du Fonds, ont pu apporter une valeur ajoutée en termes d'approches nouvelles, et de modèles de bonne pratique.

Les débats et les échanges menés lors des ateliers ont été fructueux et ont montré l'intérêt suscité par les interventions des formateurs auprès des participants.

L'enthousiasme des participants à l'arrivée et leurs témoignages lors des cérémonies de clôture, ont révélé une satisfaction affichée des prestations offertes.

Toutefois, certaines évaluations ont appelé à des points de vigilance quant au contenu de la formation, les cas pratiques étudiés, le timing, ... Ils ont fait l'objet d'un suivi par les instances décisionnelles du Fonds, à des fins d'amélioration continue.

Cela laisse penser que les outputs ont été effectivement utilisés pour concourir à la réalisation de l'outcome.

2.3. Activités réalisées

Les activités sont présentées dans l'ordre chronologique de leur réalisation.

Formation au Maroc sur le polyparasitisme pour pays francophones

- Pays partenaires : Bénin, le Burkina-Faso, le Burundi, la Guinée, le Mali, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Rwanda et le Sénégal.
- Prestataire d'accueil : IAVH2
- 77640 €
- Formation achevée (du 5 au 20/12/2017).

Expertise marocaine / La gestion locale des ressources en eau -contrats de nappe- Mission 1

- Partenaire : Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement du Sénégal
- Prestataire d'accueil : MDCE
- 20000 €
- Première mission réalisée, du 13 au 22 novembre 2017.
- Expertise non aboutie

Atelier d'échange au Maroc sur la Gestion du Contrôle de la Qualité des Eaux

- Partenaire : Réseau des Femmes Professionnelles de l'Association Africaine de l'Eau (AAE)
- 466 800 MAD
- Prestataire d'accueil : ONEE

- Action achevée (du 29 janvier au 2 février 2018).

Formation au Maroc sur le polyparasitisme pour pays anglophones

- Pays partenaires : Erythrée, Ethiopie, Gambie, Ghana, Liberia, Malawi, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sierra Leone, Sud Soudan, Tanzanie, Zambie.
- Prestataire d'accueil : IAVH2
- 78800 €
- Formation achevée (du 24 septembre au 10 octobre 2018).

Atelier d'échange au Maroc sur la Formation continue des neurochirurgiens africains

- Pays partenaires : Benin, Mali, Congo Brazzaville, RDC, Togo, Burkina, Nigéria, Ouganda, Cameroun, GUINEE CONAKRY, Mauritanie.
- 426 313 MAD
- Prestataire d'accueil : Centre de référence International pour la formation des neurochirurgiens africains
- Action achevée (du 14 au 16 octobre 2018).

Atelier de formation pour les correspondants régionaux des agences de presse Africaines/ Thème : « le journalisme en région, Enjeux et Défis »

- Pays partenaires : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Centre Afrique, Congo Brazzaville, RDC, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.
- 411 750 MAD
- Prestataire d'accueil : Fédération Atlantique des Agences de Presse Africaines (FAAPA)
- Action achevée (du 26 au 30 novembre 2018)

Atelier d'échange au Maroc sur la Gestion des Finances publiques orientées performances

- Pays partenaires : Angola, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, RDC, Congo, Gabon, Gambie, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Swaziland ; Tchad, RCA, Bénin, Sénégal, Rwanda 646 500 MAD
- Prestataire d'accueil : IDF – MEF
- 624 000 MAD
- Action achevée (du 3 au 14 décembre 2018)

Atelier d'échange au Maroc sur le thème : Les énergies renouvelables au service de l'électrification décentralisée et le pompage solaire

- Pays partenaires : Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Togo, Union des Comores, Guinée, Mauritanie, Tchad, Nigéria.
- Prestataire d'accueil : Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE)
- 550 320 MAD
- Action achevée (du 17 au 21 décembre 2018)

Activités prévues et non réalisées :

Organisation d'un atelier de capitalisation

Objectif : dresser un bilan des actions réalisées et identifier d'éventuels secteurs de coopération.

Elaboration d'une brochure (existe en version provisoire)

Objectif : Mettre en valeur toutes les actions réalisées dans le cadre du Fonds.

2.4. Appréciation de l'intégration des thèmes transversaux

Genre

Dans toutes les activités menées dans le cadre du Fonds, l'intégration de la dimension genre a été observée systématiquement au niveau des critères de sélection des candidats et des candidates aux formations.

Au niveau de la programmation des activités, cette deuxième phase du Fonds a connu notamment la réalisation d'une action au profit du « Réseau des Femmes Professionnelles de l'Association Africaine de l'Eau ».

Environnement

La caractéristique « soft » de cette intervention laisse conclure l'absence d'effets nuisibles à l'environnement.

Même les formations, en l'occurrence celles sur le poly parasitisme, ayant nécessité des expérimentations susceptibles d'avoir une incidence négative, elles font partie d'une pratique bien encadrée et supposées être de ce fait sans impact préjudiciable.

Côté activités réalisées, le Fonds a financé une action sur « *les énergies renouvelables au service de l'électrification décentralisée et le pompage solaire* ». Un thème qui concourt directement à la préservation de l'environnement et surtout l'atténuation des effets du changement climatique.

2.5. Appréciation de la contribution du Monitoring et Evaluation, des activités de backstopping et/ou des audits à l'atteinte des résultats

Il n'y a pas eu une mise en place d'un système de M&E proprement dit.

Cependant, la mise en œuvre des actions du Fonds a été ponctuée par la tenue de 5 COPILs, de façon assez régulière lors de la deuxième année d'exécution. Cette instance représentative a offert l'occasion de discuter de l'état d'avancement des actions soutenues par le Fonds, d'examiner les plans d'actions, d'auditionner les porteurs de nouveaux projets avant délibération, d'identifier les éventuels blocages et de sortir avec des résolutions.

Concernant le suivi opérationnel, il a été assuré par le CMO à cadence régulière et à chaque fois que le besoin s'exprimait par l'une ou l'autre des parties prenantes.

Par ailleurs, le Fonds, dans cette deuxième phase n'a pas fait l'objet d'une évaluation externe, d'une mission de backstopping ou d'audit.

3. Durabilité

Le Fonds comporte des facteurs favorables à la pérennité des acquis de cette expérience.

Les principaux facteurs de durabilité du Fonds résident dans le fort intérêt des bénéficiaires pour les activités de formation. La qualité des concepts de formations dispensées leur permet à court terme des avancées significatives en termes d'acquisition de compétences utiles dans leur profession avec des effets potentiels sur le transfert de ces apprentissages individuels au sein de leurs organisations respectives.

Dans un sens plus large, ces facteurs s'inscrivent également dans la volonté affichée des acteurs au développement, notamment le Maroc, d'asseoir une coopération Sud-Sud plus élargie

Enfin, l'appropriation du Fonds par le partenaire institutionnel et l'engagement de la Belgique en tant que partenaire financier et technique, offrent également un gage potentiel de durabilité.

Le management de l'AMCI renouvelé en 2016 est un facteur incontestable de succès.

4. Enseignements

4.1. Enseignements tirés

Les enseignements à retenir de l'expérience de cette intervention se rapportent aux éléments suivants :

- **La pertinence dans la sélection des requêtes et des prestataires de formation**

Suite aux recommandations du COPIL, une attention particulière a été accordée à la qualité et l'utilité des actions conduites.

Les deux dernières années d'exercice du Fonds ont enregistré le soutien à des actions fort intéressantes, qui sont en phase avec les actualités et les préoccupations nationales, qui confortent les efforts des pays partenaires dans leurs processus respectifs de développement.

C'est ainsi qu'il a été retenu de saisir l'occasion de la tenue des ateliers de formation pour prévoir sur le programme de formation, des moments de débats et d'échanges simultanément avec les forums et les sommets mondiaux.

- **L'ouverture à d'autres pays et d'autres secteurs : une richesse de plus dans l'échange du savoir**

L'extension des actions du Fonds à d'autres pays et à d'autres secteurs a permis d'élargir les débats et de diversifier les savoirs et pratiques professionnels, y compris pour Enabel.

- **Une gouvernance appropriée traduite par une implication effective du partenaire institutionnel de mise en œuvre**

Il convient de souligner que le fonctionnement du Fonds, lors de cette deuxième phase, est passé au début par des périodes de stagnation qui ont impacté négativement la mise en œuvre des activités.

Une nouvelle nomination au niveau de la Direction Générale de l'AMCI qui assure le pilotage de l'intervention, a insufflé un regain de confiance au niveau de l'équipe et un essor aux activités du Fonds.

L'AMCI a pris une autre dimension, l'instrument a été relancé et la communication développée en interne et en externe.

- **Une complémentarité avec les autres acteurs de la coopération coopération Sud-Sud**

Il aurait été intéressant d'encourager un alignement sur les autres acteurs de la coopération triangulaire et la coopération Sud-Sud (BAPA+40), notamment la JICA, la FAO, la BID qui sont en même temps des partenaires de l'AMCI.

Une démarche qui pourrait aboutir à créer des synergies et échanger sur les bonnes pratiques et surtout les leçons apprises et les avantages comparatifs tirés de leurs expériences respectives.

4.2. Recommandations

Les recommandations peuvent s'avérer pertinentes pour :

- la stratégie par pays
- la stratégie sectorielle
- une prochaine intervention
- la stratégie de sortie

Recommandations	Source	Public cible
Optimiser au mieux l'engagement du reliquat du Fonds pour des actions profitables qui seraient à même de valoriser les acquis et d'en garantir la continuité à long terme.	Capitalisation ?	Enabel
Consolider les liens professionnels entre les prestataires marocains et leurs homologues africains.	Prochaine intervention	AMCI
Adapter la durée des formations ou des stages aux attentes réelles des bénéficiaires, de leurs organisations et		Enabel en partenariat avec AMCI ou

de leurs pays en prenant compte des exigences d'apprentissage.	Prochaine intervention	autre acteur du domaine
Intégrer au processus de coordination du Fonds le suivi axé sur les résultats, allant au-delà des suivis financiers et du suivi de la réalisation des activités (prestations de formation et d'expertise).	Prochaine intervention	Enabel en partenariat avec AMCI ou autre acteur du domaine
Favoriser l'harmonisation avec les autres acteurs de la coopération triangulaire et la coopération Sud-Sud, partenaires de l'AMCI. Réfléchir aussi à approcher l'UE...	Autres partenariats	Enabel
Elaborer une stratégie à plus long terme du type stratégie de levier : s'appuyer sur les bons partenaires, au bon moment et pour les bonnes actions.	Autres partenariats	Enabel

Partie 3 : Synthèse du monitoring (opérationnel)

1 Suivi des décisions prises par le COPIL

Décision	Avancement	Statut
Elargissement du soutien du Fonds à l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne, partenaires de la coopération belge	Réalisé	100%
Création d'une ligne en régie (30 000€) pour financement des activités à faibles montants (prise en charge des perditions, frais d'hôtels, assurances, vaccinations pour les experts relevant de Ministères et non d'institutions publiques.	Réalisé	100%
COPIL 2 → → COPIL 5 Audition et approbation des nouveaux projets instruits par le CMO	Réalisé	100%
Dérogation dans les modalités de mise en œuvre à des fins de facilitation et de transparence (prise en charge par l'AMCI, de la gestion financière de l'action IDF)	Réalisé	90%
Organisation d'un séminaire qui réunira les responsables chargés de la coopération des pays bénéficiaires des actions du Fonds, ainsi que les représentants d'Enabel Belgique, dans le but de dresser un bilan de cette 2 ^{ème} phase du Fonds.	Non réalisée	
Elaboration d'une brochure qui présente toutes les réalisations de l'exercice clôturé.	En cours	

2 Dépenses

Etiquettes de lignes	Initial Budget	Delta	Revis	Total Budget	Open Reqi	Total commi	Actuals	Available
MOR1304611	400.000,00	0,00	0,00	400.000,00	0,00	0,00	377.784,87	22.215,13
MOR1304611_A	400.000,00	0,00	0,00	400.000,00	0,00	0,00	377.784,87	22.215,13
MOR1304611_A01	400.000,00	0,00	0,00	400.000,00	0,00	0,00	377.784,87	22.215,13
MOR1304611_A0101	370.000,00	0,00	0,00	370.000,00	0,00	0,00	370.000,00	0,00
MOR1304611_A010100	370.000,00	0,00	0,00	370.000,00	0,00	0,00	370.000,00	0,00
Migration UBW: Fonds d'appui à la promotion de la coopération triangulaire phase	370.000,00	0,00	0,00	370.000,00	0,00	0,00	370.000,00	0,00
MOR1304611_A0102	30.000,00	0,00	0,00	30.000,00	0,00	0,00	7.784,87	22.215,13
MOR1304611_A010200	30.000,00	0,00	0,00	30.000,00	0,00	0,00	7.784,87	22.215,13
Migration UBW: Fonds d'appui à la promotion de la Coopération Triangulaire	30.000,00	0,00	0,00	30.000,00	0,00	0,00	7.784,87	22.215,13
Total général	400.000,00	0,00	0,00	400.000,00	0,00	0,00	377.784,87	22.215,13

3 Taux de décaissement de l'intervention

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution directe belge	400 000 Euros	370 000 Euros	93%	
Contribution du pays partenaire				
Autre source				

4 Outils et produits

- Publications (scientifiques)
- Rapports de capitalisation
- Matériel audiovisuel :
 - Un reportage photographique a été réalisé en 2019 par un photographe professionnel au Siège de l'Agence Marocaine de la Coopération Internationale & la Cité universitaire, ainsi qu'au sein de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II
- Autres ressources
- Approche/système M&E
- Méthodologies

